



Droit alimentaire

Par Vanessa DM

Bonjour,

Mon mari a des parents âgé avec qui il n'a plus de contact depuis des années. Ses frères et s?urs ne travaillent pas contrairement à nous. Nous ne savons pas si les parents ont souscrit à une assurance décès.

J'aimerais donc savoir si nous allons devoir payer pour l'enterrement de ses parents le jour arrivé.

Y a-t-il une possibilité de se faire émancipé de ses parents en tant que adulte ? En sachant que mon mari ne veut plus avoir de contact avec ses parents, et inversement. ses derniers ont manqué a leurs obligations parentales. Nous n'avons pas de preuve car les faits de maltraitance et d'abandon ce sont déroulés dans sa jeunesse.

Je vous remercie par avance

Par kang74

Bonjour

Tous les enfants seront sollicités pour ce qui est du domaine de l'obligation alimentaire, qu'importe les liens que vous avez avec eux .

Leurs conjoints et leurs enfants font aussi partie des personnes qui pourront être sollicités .

Donc non, ce n'est pas une histoire d'émancipation (votre mari est emancipé depuis longtemps)c'est une histoire de filiation qui ne se modifie pas selon les relations que les parents ont avec leurs enfants .

Par Vanessa DM

Merci pour votre réponse.

Si tous les enfants sont sollicités es ce que c'est a part égal ? Même si ils n'ont pas les moyens financiers ?

Par kang74

Pour les frais d'obsèques à proprement dit il y a des aides :

[url=https://www.economie.gouv.fr/cedef/aides-financieres-frais-obseques]https://www.economie.gouv.fr/cedef/aides-financieres-frais-obseques[/url]

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17059]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17059[/url]

Donc vous verrez si on vous sollicite ...

C'est surtout avant le décès, pour le paiement de soins d'ephad que vous pourriez être sollicité, et là effectivement , ce sera en rapport avec les revenus /charges de chacun (exactement comme le calcul d'une pension alimentaire d'un enfant) : il est possible aussi que ses parents beneficent d'aide sociales ou qu'ils aient un bien à vendre ...

Par Vanessa DM

Merci pour toi c'est déjà plus clair pour nous.